Quand les somnifères donnent de l'insomnie!

Abderrahim DERRAJI - 2015-07-28 13:31:53 - Vu sur pharmacie.ma

Il n’y a pas une semaine qui passe sans que la presse n’aborde le sujet des psychotropes. Les journalistes se délectent du moindre fait divers en relation avec le trafic de ces médicaments et particulièrement quand un pharmacien ou ses collaborateurs y sont mêlés de près ou de loin. Cela a abouti à une situation de suspicion vis a vis des psychotropes, des patients sous ces traitements et des professionnels de santé qui veillent sur leur prescription et leur délivrance.

En effet, les marocains ont une perception entachée de beaucoup d'aprioris et de méfiance vis à vis de ces médicaments majeurs et des patients qui les prennent. À cause de cette méfiance et cette suspicion injustifiée, certains malades finissent par arrêter tout bonnement des traitements dont ils en ont grandement besoin. Les professionnels de santé ne sont pas en reste. La prescription, la délivrance et l’observance de ces traitements leur posent de grands problèmes. L’obsolescence du texte de loi règlementant les psychotropes qui date du début du siècle dernier et la mauvaise gestion des rendez-vous dans certaines structures de soins ne permettant plus aux patients de disposer réguliérement de leurs médicaments. Ce climat malsain peut même priver les malades de certains traitements qui ne font pas l’objet de mésusage, notamment certains antiépileptiques qui devraient pouvoir être renouvelés avec une ancienne prescription puisqu'ils appartiennent au tableau « C ».

Lire l'article : lien